



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 132273

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur le calcul des ressources du conjoint survivant ouvrant droit au versement de la pension de réversion. Il apparaît, en effet, que si l'administration fiscale tenait compte de certains facteurs tels que l'inflation ou le rendement de l'épargne, les ressources réelles et effectives du conjoint survivant permettraient pour certains d'entre eux d'être au-dessous du plafond ouvrant droit à la pension. Il lui demande sa position sur ce dossier et les mesures envisageables pour qu'il y ait plus d'équité dans le calcul des ressources personnelles du conjoint survivant.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132273

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3129

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)